

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

NEUVIÈME ANNÉE N°979 DU 13 FEVRIER 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION

«C'est bien souvent en allant au fond de soi qu'on refait surface ».
Jérôme Touzalin

Le 26^e numéro de l'année 2014

Nombre de pages : 16 pages

Distribué à 15.100 personnes

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

CONDAMNATION

DES

KOURY

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 4

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 10

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 13

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 14

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; Wesley Aminata.**

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

LA CONDAMNATION DES KOURY

Le Tribunal a rendu sa décision hier dans l'affaire Air Guadeloupe. Eric Koury a écopé de 2 ans avec sursis et 60 000 euros d'amende, Raphaël Koury de 10 mois avec sursis et 30 000 euros d'amende et Olivier Garnier de 8 mois avec sursis. Le procès s'était tenu en novembre dernier avec une mise en délibéré. Les trois hommes étaient poursuivis pour des faits d'abus de confiance et de recel relevés dans la gestion de l'ancienne compagnie Air Guadeloupe. Le Tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre a donc décidé hier de la relaxe partielle des trois mis en cause, mais de leur condamnation pour la vente d'avions à des conditions désavantageuses. Olivier Garnier a été condamné à 8 mois avec sursis total, Raphaël Koury à 10 mois avec sursis et 30 000 euros d'amende. Le fils de ce dernier, Eric Koury, PDG de l'ancienne compagnie aérienne, a été condamné à 2 ans avec sursis et 60 000 euros d'amende. En revanche, la constitution de partie civile de la Région a été rejetée sur l'action directe et indirecte.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

LES MAMMOGRAPHIES

La pratique de mammographies annuelles ne permet pas de réduire la mortalité par cancer du sein, selon une étude canadienne. La pratique de mammographies annuelles ne permet pas de réduire la mortalité par cancer du sein, selon une étude canadienne. UTILE OU PAS ? La pratique de mammographies annuelles ne permet pas de réduire la mortalité par cancer du sein, selon une étude canadienne. La pratique de mammographies annuelles ne permet pas de réduire la mortalité par cancer du sein, selon une étude canadienne qui relance la polémique autour de l'intérêt des campagnes de dépistage organisé. Réalisée sur près de 90.000 femmes âgées de 40 à 59 ans, suivies pendant 25 ans, l'étude a montré que les femmes qui avaient subi des mammographies annuelles pendant cinq ans n'avaient pas moins de risque de mourir

d'un cancer du sein que celles ayant seulement bénéficié d'un examen physique. Au bout de 25 ans, 500 décès par cancer du sein étaient survenus chez les 44.925 femmes suivies par mammographies contre 505 décès chez les 44.910 femmes du groupe témoin. Les femmes avaient été assignées dans les deux groupes par tirage au sort. Les tumeurs du sein détectées étaient en revanche plus nombreuses dans le 1er groupe, soit 3.250 au total contre 3.133 dans le second à la fin de l'étude. Le déséquilibre était déjà net au bout de cinq ans, avec 666 cancers détectés chez les femmes sous mammographies contre 524 dans le groupe témoin, soit un "excédent" de 142 tumeurs. Cet "excédent" était encore de 106 tumeurs au bout de 15 ans, ce qui, selon les auteurs, "signifie que 22% des cancers diagnostiqués dans le premier groupe ont été surdiagnostiqués". Les tumeurs étaient de surcroît plus petites (1,4 cm dans le premier groupe contre 2,1 cm dans le second) au moment du diagnostic.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LES TROP PRÉVISIBLES DIFFICULTÉS DES PAYS ÉMERGENTS

Dani Rodrik, Princeton

Les difficultés actuelles des pays émergents étaient malheureusement trop prévisibles. Ils n'ont pas su gérer avec sagesse un afflux de capitaux nécessairement temporaire. Comme le sort des marchés émergents a tourné rapidement. Il n'y a pas longtemps, ceux-ci étaient présentés comme le salut de l'économie mondiale - les moteurs dynamiques de croissance qui devaient prendre la relève des économies des États-Unis et de l'Europe en difficulté-. Les économistes de Citigroup, McKinsey, PricewaterhouseCoopers et d'autres institutions prédisaient une ère de croissance diffuse et durable, de l'Asie à l'Afrique. Or, aujourd'hui, le blues des marchés émergents est de retour. Le mauvais coup que les devises de ces pays ont pris lorsque la Réserve fédérale américaine a commencé à resserrer la politique monétaire n'est que le début ; il semble que, partout où l'on regarde, il y ait des problèmes profonds. L'Argentine et le

Venezuela ont épuisé leur stock de ficelles de politique hétérodoxe. Le Brésil et l'Inde ont besoin de nouveaux modèles de croissance. La Turquie et la Thaïlande sont embourbées dans des crises politiques reflétant des conflits internes qui couvaient depuis longtemps. En Afrique, on s'inquiète de plus en plus de l'absence de changement structurel et d'industrialisation. Et la question principale concernant la Chine est de savoir si son ralentissement économique prendra la forme d'un atterrissage en douceur ou violent. Ce n'est pas la première fois que les pays en développement sont durement touchés par des sautes d'humeur brusques sur les marchés financiers mondiaux. La surprise est que nous soyons surpris. Les économistes, en particulier, devraient avoir appris quelques leçons fondamentales depuis longtemps. Tout d'abord, l'excitation autour des marchés émergents n'est que cela. Les miracles économiques sont rares et ce, pour une bonne raison. Les gouvernements qui sont capables d'intervenir massivement pour restructurer et diversifier l'économie, tout en empêchant l'Etat de devenir un mécanisme de corruption et de recherche de rente, sont l'exception. La Chine et (à leur apogée) la Corée du Sud, Taiwan, le Japon et quelques autres avaient de tels gouvernements ; mais l'industrialisation rapide que ces pays ont réalisé a laissé sur le bord de la route la majeure partie de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud. Au lieu de cela, la croissance des marchés émergents au cours des deux dernières décennies a été basée sur un ensemble fortuit (et temporaire) de circonstances extérieures : les prix élevés des matières premières, la faiblesse des taux d'intérêt et un déversement incessant de financements étrangers. L'amélioration du cadre de politique macroéconomique et de gouvernance ont contribué également, mais bien qu'ils s'agisse davantage de catalyseurs de croissance que de déclencheurs de croissance. Deuxièmement, la mondialisation financière a été fortement survendue. L'ouverture aux flux de capitaux était censée stimuler l'investissement intérieur et réduire la volatilité macroéconomique. Au lieu de cela, elle a accompli à peu près le contraire. Nous savons depuis longtemps que les booms d'entrées de capitaux sous la forme d'investissements de portefeuille de court terme alimentent la consommation et les bulles immobilières, avec des conséquences désastreuses lorsque les sentiments de marché tournent inévitablement au vinaigre et les financements s'assèchent. Les gouvernements qui ont bénéficié du tour de montagnes russes à la hausse n'auraient pas dû être surpris par la

chute qui s'ensuit nécessairement. Troisièmement, les taux de change flottants sont des amortisseurs défectueux. En théorie, les taux de change déterminés par le marché sont censés isoler l'économie nationale contre les caprices de la finance internationale, s'appréciant en cas d'inondations de capitaux et se dépréciant lorsque les flux s'inversent. En réalité, peu d'économies parviennent à supporter sans douleur les alignements nécessaires de la valeur des devises. De fortes réévaluations de change font des ravages sur la compétitivité internationale d'un pays. De même, des dépréciations rapides sont le cauchemar des banques centrales, compte tenu des conséquences inflationnistes. Les taux de change flottants peuvent modérer les difficultés d'adaptation, mais ils ne les éliminent pas. Quatrièmement, il est déplacé de croire en une coordination mondiale des politiques économiques. Les politiques budgétaire et monétaire des Etats-Unis, par exemple, seront toujours motivées en premier lieu par des considérations domestiques (si pas en deuxième et troisième lieux également). De même, les pays européens peuvent à peine s'occuper de leurs propres intérêts communs, sans parler de ceux du monde. Il est naïf pour les gouvernements des marchés émergents de s'attendre à ce que les grands centres financiers adaptent leurs politiques en fonction des conditions économiques dans d'autres pays. Pour la plupart, ce n'est pas une mauvaise chose. Les énormes achats mensuels d'actifs à long terme de la Fed - ce qu'on a appelé l'assouplissement quantitatif - ont bénéficié au monde entier en soutenant la demande et l'activité économique aux États-Unis. Sans ces mesures, que la Fed est à présent en train de réduire progressivement, le commerce mondial aurait souffert beaucoup plus. De même, le reste du monde tirera profit de la capacité des Européens à rectifier leurs politiques et stimuler leur économie. Le reste est entre les mains des fonctionnaires des pays en développement. Ils doivent résister à la tentation de se "gaver" de financement étranger quand il n'est pas cher et abondant. Au milieu d'un boom de capitaux étrangers, une stagnation de l'investissement privé dans les biens échangeables est un signal de danger particulièrement puissant, qu'aucun gouvernement ne devrait être autorisé à masquer par des discours lénifiants. Les fonctionnaires sont confrontés à un choix simple : maintenir de solides contrôles prudents sur les flux de capitaux, ou être prêts à investir une part importante des ressources en auto-assurance, au moyen d'une accumulation de vastes réserves de changes. Le problème plus profond se situe au niveau de la financiarisation

excessive de l'économie mondiale qui a eu lieu depuis les années 1990. Les dilemmes politiques qui en ont résulté - la montée des inégalités, une plus grande volatilité, des marges de manœuvre réduites pour gérer l'économie réelle - continueront à préoccuper les décideurs politiques dans les décennies à venir. Il est vrai, mais inutile, de dire que les gouvernements ne doivent blâmer qu'eux-mêmes pour s'être imprudemment précipités dans cette course folle. Il est maintenant temps de penser à la façon dont le monde peut créer un équilibre plus sain entre la finance et l'économie réelle.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

Dani Rodrik, professeur de sciences sociales à l'Institute for Advanced Study, Princeton, New Jersey, est l'auteur de *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*.

AMÉRIQUE, CARAÏBE

ACCORD EN HAÏTI

Dans la soirée du mercredi 13 février, à l'hôtel El Rancho, la deuxième phase du dialogue inter haïtien entre l'Exécutif et les partis politiques ont pris fin. Les deux parties ont trouvé un accord sur l'organisation des prochaines élections. Après d'énormes discussions, le Président Martelly a accepté la recommandation des mandataires des partis politiques relative à la transformation du Collège transitoire du Conseil électoral permanent (CTCEP) en Conseil électoral provisoire (CEP). Selon l'accord, les partis politiques ne pourront pas exiger le départ de tous les conseillers électoraux. Mais les deux parties ont éventuellement la possibilité de désigner un nouveau membre en remplacement d'un conseiller en poste. Parallèlement, l'Exécutif et les mandataires des partis politiques ont mis sur pied une commission spéciale devant soumettre aux parlementaires les propositions d'amendement de la loi électorale. Les législateurs ont un délai de quinze jours pour statuer sur ce dossier.

Cependant , la Fusion des sociaux-démocrates haïtiens (Fusion) déplore qu'après tous les sacrifices consentis et les efforts déployés, aucun accord n'a pu être trouvé sur les questions

essentielles dont la gouvernance crédible et l'organisation d'élections libres, honnêtes et démocratiques. La Fusion des sociaux-démocrates haïtiens (Fusion) déplore qu'après tous les sacrifices consentis et les efforts déployés, aucun accord n'a pu être trouvé sur les questions essentielles dont la gouvernance crédible et l'organisation d'élections libres, honnêtes et démocratiques. Cet échec est imputable à l'intransigeance du pouvoir exécutif qui, voulant maintenir le statu quo, a refusé de faire les concessions qu'il fallait pour sortir le pays de l'impasse politique. Il a préféré s'appuyer sur sa multitude de partis satellites pour fermer la porte à toute possibilité de sortir de la crise par la voie du dialogue constructif, dans l'intérêt de tous. Si les acteurs politiques ont accepté de participer à ce dialogue, c'est parce qu'il était évident aux yeux de tous, qu'il y a une crise de confiance dans la gouvernance du pays et que les tractations douteuses qui ont entouré la mise en place du CTCEP, en ont fait une institution peu crédible, incapable d'organiser de bonnes élections. Ce dialogue politique aurait dû permettre d'effectuer les changements indispensables pour modifier la donne politique et restaurer la confiance. Mais force est de constater que quasiment rien n'a changé ni dans la gouvernance ni dans l'organisme électoral. Le protocole établi par la Médiatrice et signé par tous les protagonistes du dialogue politique indiquait clairement qu'il n'y aurait pas d'accord, si toutes les parties n'arrivaient pas à des consensus sur toutes les questions. Par leur refus d'accepter les compromis susceptibles de ramener la confiance, le Président de la République et ses alliés ont fait perdre une chance historique à la nation et au peuple haïtien, hypothéquant du même coup nos chances de poursuivre dans la voie qui devait nous conduire au dialogue national sur tous les sujets d'intérêt public et sur toutes les questions qui préoccupent légitimement nos concitoyens. La Fusion était entrée de bonne foi dans ce dialogue et continue de croire qu'il valait la peine de tenter cette voie pacifique de sortie de crise. Elle n'était pas venue partager un gâteau ni chercher des postes, mais trouver une formule pour rendre possible l'organisation d'élections crédibles. Malheureusement le Président de la République et ses alliés ne sont pas parvenus à se hisser à la hauteur des enjeux ni à faire preuve de capacité de dépassement de leurs intérêts immédiats, mettant ainsi en danger la stabilité du pays. La FUSION regrette les retombées néfastes sur les plans politiques, économiques et sociaux que risque d'entraîner l'échec des négociations sur la vie du peuple haïtien. La Fusion remercie la

Conférence épiscopale d'Haïti pour sa tentative de médiation. Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances de ceux qui voulaient croire dans la capacité des haïtiens à trouver ensemble des solutions durables à leurs problèmes sans ingérence extérieure. La crise politique hélas n'est pas résolue et nous devons trouver d'autres moyens pour nous en sortir. La FUSION espère que malgré tout la Conférence Épiscopale d'Haïti restera disponible pour servir de facilitateur au cas où les conditions sont réunies pour rééditer l'expérience du dialogue inter-haïtien. Car en effet, la Fusion croit que tôt ou tard, les haïtiens de bonne volonté devront se mettre autour d'une table pour trouver ensemble des solutions à leurs problèmes. Dans ces moments difficiles, la Fusion demande à la nation haïtienne de rester vigilante, car la lutte pour la démocratie sera longue.

SYRIE

NÉGOCIATIONS TRIPARTISTES

Des négociations tripartites sur le règlement de la crise syrienne réunissent jeudi à Genève l'envoyé spécial de l'Onu et de la Ligue arabe pour la Syrie Lakhdar Brahimi, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov et la sous-secrétaire d'Etat américaine Wendy Sherman. La session matinale des négociations inter-syriennes au Palais des Nations de Genève a été annulée. Des diplomates russes rencontrent également jeudi une délégation de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution syrienne. Des consultations avaient été prévues entre M.Gatilov et le chef de la Coalition nationale Ahmed Jarba, mais celui n'étant pas venu à Genève, le format de la rencontre a été modifié. Mercredi, M.Gatilov a rencontré le chef de la diplomatie syrienne Walid Mouallem. Le deuxième round des négociations inter-syriennes visant à désamorcer la crise en Syrie a débuté lundi à Genève. Le premier round s'est soldé fin janvier par des résultats forts modestes: après plus d'une semaine de négociations, les parties ne se sont entendues sur aucun point.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Les Bourses asiatiques cèdent du terrain ce jeudi matin, après avoir affiché 6 séances de hausse consécutive... A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé sur une baisse de 1,79%, tandis que Hong Kong cède 0,3%, le Shanghai Composite fluctue entre hausse et baisse, Taiwan cède 0,5% et Séoul lâche 0,4%. Enfin, Sydney est stable (-0,04%), Singapour avance de 0,3% et Bombay (indice BSE Sensex) recule de 0,5%. Hier soir, Wall Street a terminé sur une note indécise, le Dow Jones cédant 0,2% et le Nasdaq progressant de 0,2%, tandis qu'en Europe, l'EuroStoxx 50 a gagné 0,5%. Sur le marché des changes, l'euro s'est affaibli depuis hier, après des propos de Benoît Coeuré, membre du directoire de la BCE, jugeant "tout à fait imaginable" que la banque centrale abaisse son taux de dépôt en terrain négatif pour lutter contre la déflation... Ce matin, la devise européenne se stabilise à 1,3615\$ (+0,01%). De son côté, le yen avance de 0,4% face au dollar, à 102,09 Y/\$, un mouvement qui pénalise les valeurs exportatrices à la Bourse de Tokyo. En l'absence de nouvelles macro-économiques majeures, les investisseurs se sont concentrés sur les nouvelles en provenance des entreprises américaines et asiatiques... A Wall Street hier soir, plusieurs compagnies ont déçu, dont Procter & Gamble (avec un "profit warning"), Amazon.com (abaissement de recommandation d'UBS) et Cisco Systems (résultats trimestriels en chute et prévisions moroses pour 2014). Du côté des déceptions en Asie, le brasseur japonais Asahi Group Holdings a perdu 4,5% à Tokyo, après avoir abaissé ses prévisions de bénéfices pour l'exercice 2014-15, invoquant les effets négatifs sur la consommation de la hausse de la TVA, qui entre en vigueur le 1er avril prochain. Le promoteur immobilier Tokyo Tatemono plonge de 8,3% après une prévision de résultat d'exploitation inférieure aux attentes pour l'exercice à fin mars.

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé sa course en territoire positif ce jeudi, malgré les mauvais chiffres de la consommation et de l'emploi aux États-Unis, ainsi que les résultats froidement accueillis de Cisco. La fusion géante entre Comcast et Time Warner Cable a également fait

l'actualité aujourd'hui, alors que les deux Groupes ont confirmé un accord selon lequel Comcast entend racheter TWC pour 45,2 Mds\$ et créer ainsi un nouveau géant du câble aux États-Unis... Le DJIA a gagné 0,40% à 16.027 pts, le Nasdaq, qui affiche une sixième séance consécutive de hausse, a encore repris 0,94% à 4.241 pts, et le S&P500 a progressé de 0,58% à 1.830 pts. D'après le Département américain au commerce ce jeudi, les ventes de détail aux États-Unis pour le mois de janvier 2014 se sont établies en baisse de 0,4% en comparaison du mois antérieur, contre un consensus de -0,1%, alors que la lecture de décembre a été révisée à -0,1% (contre +0,2%). Hors automobile, les ventes ressortent stables, contre un consensus de place de +0,1%. Le Département US au Travail a fait état d'inscriptions hebdomadaires nouvelles au chômage, sur un rythme ajusté des variations saisonnières, en augmentation de 8.000 en comparaison de la semaine antérieure, à 339.000. Un chiffre moins bon qu'anticipé, puisque le consensus Bloomberg tablait sur 330.000 nouvelles demandes. La moyenne à quatre semaines atteint 336.750 pour la période se terminant le 8 février, niveau en hausse de 3.500 par rapport à la semaine précédente.

EUROPE

Les actions européennes ont terminé en très légère baisse jeudi, nettement au-dessus de leurs plus bas du jour après une série de résultats de sociétés jugés globalement décevants. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a abandonné 0,1% à 1.325,40 points mais l'EuroStoxx 50 a gagné 0,1% après avoir passé la majeure partie de la séance dans le rouge. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,17% à 4.312,80 points. A Londres, Le Footsie 100 a cédé 0,23% tandis qu'à Francfort, le Dax a pris 0,6%. A la Bourse de Milan, l'indice FTSE MIB a fini en repli de 0,17% après avoir perdu jusqu'à 1,2% en séance, plombé par les incertitudes politiques alors que la position du président du Conseil Enrico Letta semble plus fragile que jamais. A Paris, BNP Paribas a cédé 2,55% après l'annonce d'une provision exceptionnelle de 1,1 milliard de dollars qui a plombé ses comptes du quatrième trimestre. A la hausse, Renault a gagné 5,59% après des commentaires favorablement accueillis sur les perspectives 2014, qui ont fait oublier les résultats 2013. Parmi les dizaines de grands noms de la cote européenne qui ont publié leurs résultats ce jeudi, Rolls-Royce a été lourdement sanctionné après avoir revu en baisse

ses prévisions, chutant de 13,6%. Le constructeur britannique de moteurs d'avions a entraîné dans son sillage plusieurs valeurs du secteur, comme Airbus (-2,08%) ou BAE Systems (-3,12%).

CHANGE

L'euro rebondissait jeudi face à un dollar pénalisé par des indicateurs américains décevants sur le front de l'emploi et de la consommation. Vers 19H00 GMT, l'euro valait 1,3673 dollar, contre 1,3593 dollar mercredi vers 22h00 GMT. La monnaie unique européenne montait un peu face à la devise nippone, à 139,64 yens contre 139,33 yens mercredi. Le dollar perdait du terrain face à la monnaie japonaise, à 102,19 yens contre 102,50 yens la veille."Le marché semble incertain et hésite entre le retour vers des valeurs sûres, comme l'illustre la bonne tenue du yen et du franc suisse, et l'appétit pour le risque, à l'instar du marché des actions américains qui a débuté dans le rouge avant de se reprendre", relevait David Gilmore de Foreign Exchange Analytics. Vers 19H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 82,12 pence pour un euro - après avoir atteint 81,76 pence, son cours le plus fort en trois semaines. La livre montait en revanche face au dollar, à 1,6648 dollar pour une livre, grimpant même vers 13H35 GMT à 1,6673 dollar, son plus haut niveau depuis début mai 2011. La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2219 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,8936 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,0639 yuans pour un dollar, contre 6,0627 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1.296 dollars au fixing du soir - avant de monter vers 16H45 GMT à 1,300,40 dollars, un nouveau plus haut en trois mois - contre 1.289,50 dollars mercredi soir.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole new-yorkais ont terminé pratiquement à l'équilibre jeudi, dans un marché sans élan et hésitant entre des chiffres décevants sur l'économie américaine et une amélioration en vue de la demande mondiale. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars a cédé 2 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), pour s'établir à 100,35 dollars. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a terminé à 108,73 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 6 cents par rapport

à la clôture de mercredi. Après le rapport sur les réserves de produits pétroliers mercredi ayant montré une hausse des réserves de brut aux Etats-Unis mais aussi une nette baisse des stocks à Cushing, où est entreposé l'or noir servant de référence au WTI, le prix du baril de WTI avait grimpé à son plus haut en quatre mois. Depuis, on a un peu fait du surplace autour de la barre des 100 dollars, a observé Matt Smith, de la lettre d'information The Daily Distillation. Parmi les éléments ayant permis au cours du pétrole de se maintenir figure selon lui l'accès de faiblesse du dollar. Un billet vert moins élevé face aux autres devises rend en effet plus attractifs les achats de brut libellé en monnaie américaine. Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) a aussi apporté son soutien.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

OBLIGATION D' ENTRETIEN ET DE TRAVAUX

En matière de baux d'habitation, la répartition des charges d'entretien et de réparation entre le propriétaire et le locataire est une question récurrente dans la vie courante. C'est pourquoi il me paraît intéressant de refaire un petit point sur les obligations en matière d'entretien qui pèsent sur le propriétaire et celles qui pèsent sur le locataire. Concernant les obligations du propriétaire, l'article 1719 du Code civil dispose que ce dernier est tenu d'entretenir la chose en état de servir à l'usage pour lequel elle a été louée, et d'en faire jouir paisiblement le preneur pendant la durée du bail. L'article 1720 précise lui, que le bailleur est tenu des réparations autres que locatives. En fait, à défaut de clauses contraires, le propriétaire sera donc tenu d'effectuer les grosses réparations qui ne sont pas dues par l'usage normal du bien. Dans le même temps, l'article 1720 dispose que le locataire sera tenu des réparations locatives. Ces réparations sont définies à l'article 1754 mais l'article n'ayant pas été modifié depuis 1804, il faut se référer aujourd'hui au décret de 1987 qui fixe une liste des réparations locatives. Ce que l'on peut retenir, c'est qu'elles concernent uniquement les parties du logement dont l'usage est exclusivement réservé au locataire, parmi lesquelles notamment les parties

extérieures (jardin privatif, terrasse...),

- ouvertures intérieures (portes et fenêtres, vitrages, stores...),

- parties intérieures (maintien en état de propreté, raccords des peintures, papiers peints, revêtements de sol, menuiseries...),

- installations électriques (interrupteurs, prises de courant, ampoules...),

- installations de plomberie (canalisations d'eau et de gaz, fosses septiques, appareils de chauffage et d'eau chaude...)

Cependant ce qu'il faut absolument préciser c'est que toutes ces règles ne sont pas d'ordre public. Ainsi, le propriétaire peut tout à fait modifier la répartition des charges d'entretien et de travaux par des clauses au contrat de bail. Il peut notamment stipuler qu'aucune réparation ne sera à sa charge durant l'exécution du bail. Par conséquent, il est très important pour le locataire de bien examiner le contrat de bail avant de s'engager. Enfin dans le cas d'un bail de droit commun dans lequel aucune clause particulière n'a été prévue, en cas de travaux important devant être effectué, le locataire devra systématiquement mettre en demeure le propriétaire de les exécuter. Il doit absolument l'en informer. Dans le cas contraire, le locataire ne saurait être fondé à demander le remboursement des travaux au propriétaire après l'exécution des travaux fait par sa seule initiative. Il s'agit d'une jurisprudence constante qui vient tout juste d'être confirmée dans un arrêt de la 1er chambre civile du 23 mai 2013.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est **différent**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

NOVEMBRE 2013 : 0,7 % % sur un mois ; 0,0 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) En décembre 2013:67 800 (+2,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en décembre 2013 : 1 150 (12,7 sur un an).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AIDEZ NOUS
À DIFFUSER LA NATION

"